


**FICHE DE DONNEES DE SECURITE
STICKBAND**

91/155/CE (3 APT) - ISO 11014-1

	
1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/PRÉPARATION ET DE LA SOCIÉTÉ/ENTREPRISE	
1.1 Identification de la substance ou de la préparation :	STICKBAND
1.2 Utilisation de la substance/préparation :	Complexe d'étanchéité
1.3 Identification de la société/entreprise :	AXTER 8, avenue Félix d'Herelle F 75016 PARIS France Tel: 01 46 09 39 60
1.4 Numéro d'appel d'urgence :	FR - INRS Tél: 01.45.42.59.59 B - Centre Antipoisons Tél: +32 (0) 270 245 245
2. COMPOSITION / INFORMATION SUR LES COMPOSANTS	
2.1 Nom de la préparation :	STICKBAND
2.2 Nature chimique :	PRÉPARATION NON DANGEREUSE Mastic caoutchouc Butyl recouvert d'un complexe aluminium / film plastique, protégé d'un film siliconé en sous face.
2.3 Composants contribuant aux danger :	Néant.
2.4 Concentration ou gamme de concentration :	Néant.
2.5 Classification et étiquetage des dangers des Composants ou impuretés :	Néant.
3. IDENTIFICATION DES DANGERS	
3.1 Principaux dangers :	Néant.
3.2 Risques spécifiques :	Néant.
4. PREMIERS SECOURS	
4.1 Conseils généraux :	Pas de dangers requérant des mesures spéciales de premiers secours. Ne jamais rien faire absorber par la bouche à une personne inconsciente.
4.2 Inhalation :	Sans objet.
4.3 Contact avec la peau :	Non dangereux.
4.4 Contact avec les yeux :	Non dangereux.
4.5 Ingestion :	Non dangereux.
5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE	
5.1 Moyens d'extinction	Eau pulvérisée, poudre.
5.2 Moyen(s) d'extinction à ne pas utiliser pour des Raisons d'incendie :	Néant.
5.3 Méthode(s) spéciale(s)	Néant.
5.4 Dangers particuliers / Risques spéciaux:	Non dangereux.
5.5 Équipement(s) de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu :	Protection courante du personnel d'incendie.
6. MESURES A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE	
6.1 Précautions individuelles :	Néant.
6.2 Précautions pour la protection de l'environnement :	Ramassage.
6.3 Méthode(s) de nettoyage :	Raclage et élimination des traces avec un solvant pétrolier.
6.4 Récupération :	Recyclage possible de l'aluminium.
6.5 Neutralisation :	Par incinération ou enfouissement suivant législation locale.
7. MANIPULATION ET STOCKAGE	
7.1 Manipulation	
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Précautions : ▪ Mesure(s) d'ordre technique : ▪ Conseil(s) d'utilisation(s) : ▪ Prévention de l'exposition des travailleurs : ▪ Prévention des incendies et explosions : 	Néant. Pas de mesure particulière. Pas de mesure particulière. Non dangereux. Très difficilement inflammable.
7.2 Stockage	
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Précautions : ▪ Condition(s) de stockage recommandée(s) : ▪ Matière(s) incompatible(s) à éloigner : ▪ Type de matériaux à utiliser pour l'emballage / Conteneur : ▪ Matériaux d'emballage non adaptés : 	A l'abri de la chaleur (35° maximum) Conserver dans l'emballage d'origine. Néant. Même nature que celui d'origine Néant.

8. CONTROLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE		
8.1	Mesure(s) d'ordre technique :	Non applicable.
8.2	Valeurs limites d'exposition ▪ Limite(s) d'exposition :	Non applicable.
8.3	Contrôles de l'exposition ▪ Protection respiratoire : ▪ Protection des mains : ▪ Protection de la peau : ▪ Protection des yeux :	Non applicable. Non applicable. Non applicable. Non applicable.
8.4	Mesure(s) d'hygiène :	Non applicable.
9. PROPRIETE PHYSIQUES ET CHIMIQUES		
9.1	Aspect : ▪ Etat physique : ▪ Forme : ▪ Couleur : ▪ Odeur :	Composite d'aluminium et de mastic. Feuille. aluminium, brique ou plomb - blanc noir. Néant.
9.2	Informations importantes relatives à la santé, à la sécurité et à l'environnement ▪ PH : ▪ Température de décomposition : ▪ Point d'éclair : ▪ Limites d'explosivité : ▪ Densité relative (eau = 1) : ▪ Viscosité : ▪ Hydrosolubilité : ▪ Liposolubilité : ▪ Masse surfacique : ▪ Solubilité aux solvants :	Non applicable. > à 250° C Non applicable. Non applicable. Non applicable. Non applicable. Non applicable. Non applicable. Non applicable. 1,16 Kg / m ² soluble dans les solvants organiques.
10. STABILITE ET REACTIVITE		
10.1	Stabilité :	Stable aux températures usuelles.
10.2	Réaction(s) dangereuse(s) :	Non applicable.
10.3	Condition(s) à éviter :	Pas de conditions particulières.
10.4	Matières à éviter :	Solvant organique, Acide fort.
10.5	Produit(s) de décomposition dangereux :	Non applicable.
11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES		
11.1	Information(s) générale(s) :	Aucune donnée sur la préparation elle-même n'est disponible.
11.2	Toxicité ▪ Inhalation: ▪ Contact avec la peau: ▪ Contact avec les yeux: ▪ Ingestion: ▪ Toxicité chronique ou à long terme :	Aucun effet à notre connaissance. Aucun effet à notre connaissance. Aucun effet à notre connaissance. Aucun effet à notre connaissance. Aucun effet à notre connaissance.
12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES		
12.1	Information(s) générale(s) :	Aucun effet toxicologique sur l'environnement n'est connu ou prévisible dans les conditions normales d'utilisation.
12.2	Mobilité dans le sol et dans l'eau :	Nulle.
12.3	Persistance et dégradabilité :	
12.4	Bioaccumulation :	Nulle
12.5	Ecotoxicité / Effets sur l'environnement :	Non dangereux pour l'environnement
12.6	Effets nocifs divers :	Nulle
13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION		
13.1	Déchets / produits non utilisés :	Par incinération ou enfouissement suivant législation locale.
13.2	Emballages contaminés :	Par incinération ou enfouissement suivant législation locale.
13.3	Autres informations :	
14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT		
14.1	Information(s) générale(s) :	Transporter le produit conformément aux dispositions de l'ADR pour la route, du RID pour le rail, de l'IMDG pour la mer et de l'ICAO/IATA pour le transport par air.
14.2	Numéro ONU	Produit non dangereux.
14.3	Voies terrestres (Route / Chemin de fer : ADR/RID) : ▪ Classe de danger : ▪ Nom d'envoi exact : ▪ Groupe d'emballage : ▪ Code TREM-CARD : ▪ Etiquettes ADR/RID :	Produit non dangereux.

14.4	IMDG (mer) ▪ IMO classe : ▪ Nom d'expédition exact : ▪ Groupe d'emballage :	Produit non dangereux.
14.5	OACI/IATA (air) : ▪ ICAO/IATA classe : ▪ Etiquettes ICAO/IATA :	Produit non dangereux.
15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES		
15.1	Etiquetage :	Néant.
15.2	N° CE :	Néant.
15.3	Contient :	Néant.
15.3	Symbole(s) :	Néant.
15.4	Phrase(s) R :	Néant.
15.5	Phrase(s) S :	Néant.
16. AUTRES INFORMATIONS		
Législation(s) suivie(s) :		Cette fiche de données de sécurité répond aux directives et adaptations de la CEE n°: 91/155, 67/548, et 88/379
Avis ou remarques importantes :		Les informations données dans cette fiche de données sécurité sont basées sur l'état des connaissances actuelles en notre possession et notre expérience. Il est recommandé de transmettre les informations de cette fiche de données de sécurité, éventuellement dans une forme appropriée, aux utilisateurs. Aucune responsabilité ne sera acceptée (sauf spécifiée par une loi) survenant suite à l'utilisation de l'information reprise dans cette fiche de données de sécurité.
Utilisation de la substance/préparation :		Complexe d'étanchéité
Restriction(s) d'emploi recommandée(s) :		Cette information se rapporte au produit spécifiquement désigné et peut ne pas être valable en combinaison avec d'autre(s) produit(s).
Historique ▪ Date de la première édition : ▪ Version : ▪ Réalisé par :		29/03/05 1 P. GAUVIN